

C A N A D A

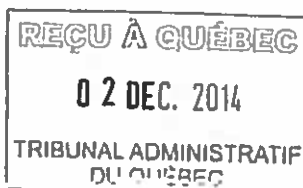
PROVINCE DE QUÉBEC TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DU QUÉBECDISTRICT DE QUÉBEC Section des affaires sociales
En matière d'assurance automobile

REQUÊTE : SAS-Q-190789-1304

RÉCLAMATION : 13994322

J.-C. T. -

Partie requérante



c.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Partie Intimée

AVIS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

(article 33 des Règles de procédure du Tribunal administratif du Québec)

Les parties donnent avis au Tribunal que le présent dossier a fait l'objet d'une transaction qui règle le litige entre les parties. Le dépôt du présent avis met fin à l'instance.

FAIT à Québec, ce 28 jour de novembre 2014

J.-C. T.
Partie requérante

Dussault Gervais Thivierge
Dussault Gervais Thivierge s.e.n.c.r.l.
(M^e Joanne Richard)
Procureurs de la partie requérante

FAIT à Québec, ce 2 jour de décembre 2014

Raicho Pineault Touchette
Raicho Pineault Touchette
(M^e Luc Lemelin)
Procureurs de la partie Intimée